



LISTE DES DELIBERATIONS SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2024

Articles L. 2121-10 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrice GEBAUER, Maire

Etaient présents :

Les Adjoints au Maire : Monsieur **ROMERO**, Madame **DE OLIVEIRA**, Monsieur **KOVAC**, Madame **RODRIGUES**, Monsieur **CHARPENTIER**, Madame **CABRERA**, Monsieur **CHOCHOIS**, et Madame **DOS RAMOS**.

Conseillères Municipales déléguées : Madame **LE MILLOUR**, Madame **MATHURINA** et Monsieur **ESNEE**.

Conseillers Municipaux : Madame **HAFED**, Monsieur **JANIVEL**, Madame **JAKIC**, Monsieur **INDIANA**, Madame **THEMIOT**, Monsieur **SAINTE BEUVE**, Monsieur **LUNAZZI**, Madame **TESSON**, Monsieur **PEIRE**, et Madame **GALTIE**.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Madame **AMBERT** a donné pouvoir à Monsieur **CHARPENTIER**
Madame **DA CRUZ** a donné pouvoir à Monsieur **M. LE MAIRE**
Madame **MARCHANDISE** a donné pouvoir à Monsieur **ROMERO**
Madame **TOURBEZ** a donné pouvoir à Monsieur **SAINTE BEUVE**

Ouverture de la séance à 20h30

DELIBERATION

Délibération n° 73.12.2024 – Rapporteur : Madame CABRERA
Charges de fonctionnement des écoles publiques 2024/2025
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Délibération n° 74.12.2024 – Rapporteur : Madame CABRERA
Convention de prestation de service avec PROF EXPRESS
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Délibération n° 75.12.2024 – Rapporteur : Madame DOS RAMOS

Abrogation de la délibération n° 22.07.2020 en date du 16 juillet 2020 portant sur les commissions communales

ADOPTÉE par 11 voix "POUR", M. Le Maire, Mme DE OLIVEIRA, M. KOVAC, M. ESNEE, M. CHARPENTIER, Mme DOS RAMOS, Mme LE MILLOUR, Mme JAKIC, Mme RODRIGUES dont 2 pouvoirs de Mme DA CRUZ et Mme AMBERT

2 voix "CONTRE" : M. ROMERO dont 1 pouvoir à Mme MARCHANDISE.

11 "ABSTENTIONS" : Mme MATHURINA, Mme HAFED, M. INDIANA et M. CHOCHOIS, Mme THEMOT, M. SAINTE BEUVE, M. LUNAZZI, Mme TESSON, M. PEIRE et Mme GALTIE dont un pouvoir de Mme TOURBEZ.

Le nombre de suffrages exprimés est de **13** (11 "pour" + 2 "contre"). La majorité absolue est atteinte avec **7 voix "pour"**.

Madame CABRERA et Monsieur JANIVEL ont quittés la séance à 21h34

Monsieur ROMERO a quitté la séance à 21h36

Délibération n° 76.12.2024 – Rapporteur : Madame MATHURINA

Guide de la commande publique

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Délibération n° 77.12.2024 – Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

Mise en place du RIFSEEP

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Délibération n° 78.12.2024 – Rapporteur : Madame DOS RAMOS

Attribution d'une subvention exceptionnelle au Thill'Action pour le Téléthon suite au village de Noël

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Délibération n° 79.12.2024 – Rapporteur : Madame DOS RAMOS

Attribution d'une subvention exceptionnelle au département de Mayotte

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Délibération n° 80.12.2024 – Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

Récapitulatif des Décisions du Maire

PRISE D'ACTE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h03



Le Thillay, le 25 décembre 2024

Le Maire

Patrice GEBAUER